

Conditions Générales de Vente (CGV) de ROSI TECHNOLOGY GMBH

1. Champ d'application

Les présentes conditions générales de vente (CGV) s'appliquent à tous les contrats conclus entre ROSI TECHNOLOGY GMBH (ci-après dénommé le « Fournisseur ») et les clients commerciaux (ci-après dénommés le « Client ») concernant la vente de marchandises et la fourniture de services logiciels dans le secteur B2B.

- 1.2 Les conditions divergentes du client ne s'appliquent que si elles ont été confirmées par écrit par le fournisseur.
- 1.3 Les présentes CGV s'appliquent aussi bien aux commandes ponctuelles qu'aux relations commerciales en cours entre les parties.
- 1.4 Les modifications apportées aux présentes CGV sont notifiées au Client sous forme de texte et sont réputées acceptées si le Client ne s'y oppose pas dans un délai de 14 jours.

2. Conclusion du contrat

- 2.1 Un contrat est conclu par une commande passée par le client et acceptée par le fournisseur. L'acceptation peut être faite par écrit ou par exécution effective.
- 2.2 Le fournisseur se réserve le droit de refuser des commandes sans indication de motifs.
- 2.3 Les offres du fournisseur sont sans engagement et sans engagement, sauf convention contraire expresse.
- 2.4 Les accords annexes verbaux nécessitent une confirmation écrite.

3. Prix, modalités de paiement et facturation

- 3.1 Tous les prix indiqués sont nets, majorés du chiffre d'affaires légal applicableTaxe.
- 3.2 Le client reçoit la facture exclusivement sous forme numérique par e-mail à la facture indiquéeadresse.
- 3.3 Le paiement s'effectue exclusivement sur facture. Les autres modes de paiement ne sont pas acceptés.
- 3.4 Le montant de la facture doit être payé dans les 30 jours suivant la réception de la facture sans déductions.
- 3.5 En cas de retard de paiement, les dispositions légales s'appliquent. Le fournisseur est en droit de facturer des intérêts moratoires d'un montant de 9 points de pourcentage au-dessus du taux d'intérêt de base respectif.
- 3.6 Le Client n'est pas autorisé à compenser les créances du Fournisseur avec ses propres créances ou à faire valoir un droit de rétention, à moins que la contre-prétention ne soit incontestée ou juridiquement établie.

4. Conditions de livraison et transfert des risques

- 4.1 Le délai de livraison est de 30 jours à compter de la conclusion du contrat, sauf accord contraire.
- 4.2 La livraison se fait aux frais et aux risques du client. Le fournisseur décline toute responsabilité en cas de retard causé par un cas de force majeure ou des événements imprévisibles.
- 4.3 Le fournisseur est en droit d'effectuer des livraisons partielles parÀplomb.
- 4.4 Le risque de perte ou de détérioration accidentelle de la marchandise est transféré au client lors de la remise au prestataire de services de transport.

5. Garantie et responsabilité

- 5.1 Le fournisseur garantit que les biens et services fournis sont conformes aux spécifications convenues.
- 5.2 Les défauts doivent être signalés par écrit par le client immédiatement après la réception de la marchandise ou de la prestation.
- 5.3 Le fournisseur a le droit à une exécution ultérieure par le biais d'une réparation ou d'une livraison de remplacement. Un défaut n'est considéré comme corrigé que lorsque le fournisseur a effectué une réparation et que le résultat correspond aux spécifications convenues.
- 5.4 Ce n'est qu'après au moins deux tentatives infructueuses de réparation que le client peut bénéficier d'une garantie légale supplémentaire-Revendications.

5.5 Les demandes de dommages et intérêts à l'encontre du fournisseur sont exclues, à moins qu'elles ne soient fondées sur une intention ou une négligence grave.

5.6 La responsabilité pour les dommages indirects, en particulier le manque à gagner ou la perte de production, est exclue.

6. Réserve de propriété

- 6.1 Jusqu'au paiement intégral, les marchandises livrées restent la propriété du Fournisseur.
- 6.2 Le client est tenu de traiter la marchandise avec soin jusqu'au paiement intégral et d'informer immédiatement le fournisseur en cas d'accès par des tiers.

7. Protection des données

- 7.1 Le Prestataire traite les données à caractère personnel du Client exclusivement dans le cadre de la réglementation applicable en matière de protection des données.
- 7.2 La politique de confidentialité du fournisseur régit de plus amples détails sur le traitement des données personnelles.

8. Force majeure

- 8.1 Les événements de force majeure qui empêchent ou compliquent de manière significative l'exécution du contrat autorisent le fournisseur à différer l'exécution du contrat pendant la durée de la perturbation ou à résilier le contrat.
- 8.2 La force majeure comprend notamment la naturecatastrophes, grèves, mesures officielles et perturbations opérationnelles indépendantes de la volonté du prestataire.

9. Droits d'utilisation des résultats

- 9.1 Tous les résultats qui sont créés, développés ou mis à disposition dans le cadre de la fourniture de services logiciels ou de la livraison de marchandises par ROSI TECHNOLOGY GMBH restent sans restriction dans le droit d'utilisation du fournisseur.
- 9.2 Sauf convention contraire expresse, le Client ne reçoit qu'une licence non exclusive et non transférable pour utiliser les résultats livrés à ses propres fins.
- 9.3 Toute transmission, publication, modification ou autre utilisation des résultats par le client ou des tiers nécessite l'accord écrit du fournisseur.
- 9.4 Le fournisseur est en droit de réutiliser, de reproduire, de modifier ou d'utiliser les résultats développés pour d'autres clients sans restriction. Projets.

10. Droit applicable et juridiction compétente

- 10.1 Toutes les relations commerciales entre ROSI TECHNOLOGY GMBH et le client sont exclusivement régies par le droit de la République fédérale d'Allemagne, à l'exclusion des personnes privées internationales.et la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises (CVIM).
- 10.2 Compétence exclusive pour tous les litigesdécoulant des présentes CGV et des contrats conclus entre les parties, ou en relation avec ceux-ci, est Stuttgart, Allemagne.

11. Dispositions finales

11.1 Les modifications et ajouts aux présentes CGV doivent être effectués par écrit.

12. Divisibilité

- 12.1 Si l'une des dispositions des présentes CGV devait être ou devenir invalide, nulle ou inapplicable en tout ou en partie, la validité des autres dispositions n'en serait pas affectée.
- 12.2 Les parties s'engagent à remplacer la disposition invalide, nulle ou inapplicable par une disposition légalement admissible qui se rapproche le plus possible de l'objectif économique de la disposition initiale.
- 12.3 Il en va de même pour les failles dans les présentes CGV.

public>
Côté 1
stand: 17.07.2025

99009/03783

No DUNS : 31-504-5896 N° EORI : DE726288455652767 Siège / Bureau Heidenheimer Straße 6 71229 Leonberg Téléphone : +49 173 2854204 www.rosi-technology.de

info@rosi-technology.de

GÉRANT

Dr.-Ing. Michael Grimm Dr.-Ing. Kordian Komarek Compte bancaire

Banque : Landesbank Baden-Württemberg IBAN : DE06 6005 0101 0405 1846 62 Code SWIFT : SOLADEST60